

LA FRANCE DOIT CESSER SES VENTES D'ARMES À L'ARABIE SAOUDITE

Rassemblement

samedi 27 mars 11 h
devant la mairie de Chambéry

LA FRANCE DOIT CESSER DE VENDRE DES ARMES À L'ARABIE SAOUDITE

L'Arabie Saoudite mène une guerre au Yémen qui a fait 233 000 victimes.

Cinq millions de Yéménites ont été déplacés et les ¼ des 30 millions d'habitants mis au bord de la famine. C'est, en 2021, la pire crise humanitaire dans le monde.

Et la France y participe indirectement en vendant officiellement pour 1,379 milliard d'euros d'armes à L'Arabie Saoudite et pour 287 millions d'euros aux Émirats Arabes Unis.

CONFORMÉMENT À SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

En effet, La France a signé le Traité sur le Commerce des armes (TCA) qui demande aux États de ne pas vendre d'armes aux pays susceptibles de les utiliser pour commettre ou faciliter un génocide, des crimes contre l'humanité, ou d'autres atteintes graves aux droits humains.

ALORS QUE D'AUTRES PAYS SE DÉSENGAGENT

L'Allemagne (fin 2018), l'Italie (janvier 2021) puis les États-Unis (février 2021) ont déjà suspendu leurs ventes d'armes à l'Arabie Saoudite.

Le Parlement Européen a appelé les pays membres de l'Union Européenne à imposer un embargo sur les ventes d'armes à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis. Il a également exigé de déférer la situation au Yémen à la Cour Pénale Internationale, en raison de violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, pendant la guerre qui déchire ce pays.

À quand pour Paris ?

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

